

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 8

Artikel: L'artillerie au combat [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'artillerie au combat.

(Fin.)

Si une formidable canonnade, mettant aux prises les artilleries opposées, paraît devoir être, aujourd'hui comme hier, avec le 75 comme avec le 90, le prélude obligé de toute bataille, il n'en reste pas moins que le devoir strict de l'artillerie est toujours d'« appuyer » coûte que coûte, matériellement et moralement, l'infanterie pendant les périodes successives de combat. (Service des armées en campagne.) Ce devoir, les partisans les plus résolus des luttes d'artillerie et de l'emploi des masses n'ont garde de le méconnaître et, bien au contraire, s'ils veulent être à même, dès le début du combat, de détruire et de dissocier les batteries ennemies, c'est pour pouvoir ensuite libérer le plus grand nombre possible de leurs propres batteries et les mettre au moment utile au service de leur infanterie.

Cette coopération nécessaire des deux armes, est-il possible de l'assurer de façon constante au cours de combats qui se prolongeront pendant de longues heures et qui, de plus en plus, s'étendront sur de vastes espaces ?

Jusqu'aux environs de 1907, la réponse ne paraissait pas douteuse, tout le monde considérait en effet que les prescriptions de nos règlements suffisaient à départir à chacun sa tâche dans l'œuvre commune, à assurer la liaison de l'infanterie et de l'artillerie. En affirmant la nécessité d'une même doctrine chez le chef et chez les subordonnés l'instruction sur le service des armées en campagne ne disait-elle pas : « Les efforts des troupes seront d'autant plus concordants, plus énergiques que la *volonté du chef et le but qu'il veut atteindre seront mieux connus de tous*¹. » Et le général Langlois, dont on se plaisait à reconnaître l'autorité, n'estimait-il pas que « lorsque le chef est bon, lorsqu'il sait ce qu'il veut, lorsqu'il combine les attaques convenablement, il peut assurer la liaison complète des deux armes. »

C'était la liaison par le haut.

¹ C'est nous qui soulignons.

De pareils principes ne pouvaient évidemment pas contenter les théoriciens de l'emploi scientifique du canon. Connaissance de la situation tactique, unité de doctrine, concordance des efforts, union des cœurs, tout cela n'était à leurs yeux qu'une phraséologie pure avec laquelle il importait d'en finir. Pour pouvoir agir utilement, l'artilleur a besoin de connaître le point qu'il faut frapper, le moment où il faut frapper; or ce point, ce moment, la liaison matérielle par le bas, telle que les novateurs proposaient de l'établir, pouvaient seules les lui indiquer avec précision. Aux écoles à feu, d'ailleurs, ajoutaient-ils, aux manœuvres, on peut s'exercer à toutes les opérations que comporte cette liaison tandis « qu'on ne s'exerce pas à l'union des cœurs ».

On ne s'exerce pas à l'union des cœurs! Soulignons, en passant, cette hérésie qui dénote une incompréhension complète de ce qui fait la base de l'éducation militaire, et voyons en quoi consiste, à quoi tend cette fameuse liaison par le bas.

Une fraction d'infanterie est chargée d'une attaque, le commandant de l'artillerie a désigné la ou les batteries qui appuieront l'attaque. « Le problème de la liaison par le bas se trouve limité au cas du tir de la batterie d'infanterie dans l'offensive. Il comprend quatre parties.

- 1° Choix du point à frapper;
- 2° Désignation de ce point en langage clair pour l'artillerie;
- 3° Transmission de cette indication à la batterie;
- 4° Transformation de l'indication transmise en un ordre de tir.

« Les batteries d'infanterie placent des agents de liaison, officiers ou sous-officiers près du chef de l'infanterie, c'est-à-dire près de celui qui a encore des fractions de troupe non engagées à la lisière du dernier couvert ou point limite que peuvent atteindre sans trop de peine signaleurs et estafettes.

» L'agent de liaison reçoit du chef de l'infanterie les renseignements nécessaires. Il les transmet, avec un croquis à l'appui, au moyen d'estafettes ou de postes de signaleurs, à la batterie d'infanterie qui dès lors connaît *le point à frapper et le moment de le frapper.* »

Combien de temps exigera le fonctionnement de cette liaison on ne nous le dit pas; mais d'ailleurs qu'importe, l'infanterie attendra et il lui faut bien en passer par là, car, depuis qu'elle

possède un canon à tir rapide, l'artillerie, paraît-il, non seulement est incapable de rien voir par elle-même, de rien savoir, de rien deviner, mais encore elle confond amis et ennemis. Singulière conséquence, on l'avouera, des progrès de l'armement!

* * *

Cette liaison par le bas ainsi définie dans quel cadre va-t-elle fonctionner sur le champ de bataille?

Le général Percin va nous le dire : « Les différentes fractions d'artillerie ne doivent pas être réparties dans l'offensive, entre les différentes unités, ni entre les différents secteurs du terrain.... le talent du chef qui commande est de.... répartir son artillerie entre les différentes attaques. » Ainsi voilà qui est clair, dans la bataille, l'attaque d'un point d'appui constitue une mission particulière confiée à un chef d'infanterie à qui l'on donne un certain nombre de batteries, en même temps un autre chef également pourvu de quelques batteries marche à l'attaque d'un autre point d'appui, chacun d'eux opérant dans sa petite tranche, sans s'occuper du voisin et sous l'œil bienveillant du chef qui, ayant distribué les rôles, n'a plus qu'à se reposer.

Le passage suivant, extrait de la critique des manœuvres de 1910, met en pleine lumière cette singulière conception du combat : « En somme, la 5^e division n'avait en face d'elle qu'une brigade et sept batteries, dont la plupart, pour des raisons diverses, avaient été neutralisées par les arbitres. Un groupe divisionnaire suffisait largement pour appuyer l'attaque des deux bataillons du 36^e, avec lesquels il aurait formé un groupe momentané sous les ordres du colonel du 36^e régiment. Un autre groupement momentané, comprenant quatre bataillons et un groupe, sous les ordres du colonel du 129^e régiment, aurait assuré l'inviolabilité du front.

Le général de brigade aurait eu la direction supérieure des deux groupements¹? Le 3^e groupe serait resté en réserve de division avec le 74^e régiment. »

« Toutes les plus graves erreurs de doctrines, s'écrie le général Langlois à qui nous empruntons cette citation, sont contenues dans ces lignes, toutes, jusqu'aux réserves d'artillerie. » Puis, poursuivant sa critique des groupements momentanés, dont on avait tant abusé aux manœuvres, l'éminent écrivain faisait

¹ Le point d'interrogation est de nous.

ressortir tout ce qu'il y a de décevant et de dangereux dans une théorie qui recommande, contrairement à tous les enseignements de l'histoire, l'émiettement de l'artillerie et la dissémination des efforts.

En présence d'un ennemi sachant concentrer ses moyens, le sort de ces petits paquets combattant chacun pour leur compte ne serait pas douteux. Successivement, mais sûrement, ils seraient tous écrasés, sans pouvoir opposer nulle part une résistance sérieuse.

En terminant l'article que nous avons cité plus haut, le général Langlois conjurait le généralissime « d'étouffer dans l'œuf ces germes morbides qui ont poussé depuis quelque temps dans notre organisme armé ».

Son vœu a été entendu, au moins en ce qui concerne les groupements momentanés.

Aucun des articles du Règlement du 8 septembre 1910 ne peut être interprété en leur faveur.

« Quel que soit le cas examiné, nous dit-il, (colonne isolée ou grosse unité encadrée), la tâche du commandant consiste à :

« Attaquer l'ennemi sur tout le front pour le fixer avec le minimum de forces. »

« Porter son effort principal sur un seul point (une zone, une partie du front ennemi, une aile), afin de réaliser contre ce point une supériorité écrasante de feux (§ 26). »

« L'attaque est avant tout une œuvre brutale..... »

« Lorsque l'abordage devient imminent, toute l'artillerie, aussi bien pourvue que possible de munitions doit être prête à agir. »

Aujourd'hui les groupements momentanés sont, en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles, définitivement condamnés, et ils semblent bien avoir entraîné dans leur déroute la liaison matérielle par le bas. Mais alors, diront les quelques défenseurs, tous les jours plus rares, qu'elle conserve encore, mais alors comment l'artillerie connaîtra-t-elle le point à frapper, le moment de le frapper ?

Pour mieux préciser, prenons une division dans le combat de front. Conformément à tous nos règlements et à la saine doctrine française, le général de division se gardera bien d'éparpiller ses efforts, mais, ayant choisi celui des centres de résistance de l'ennemi qu'il veut enlever, il concentrera sur lui les moyens les plus forts possibles, principalement en artillerie. Un premier

centre de résistance enlevé, il passera à un autre, appliquant la même méthode. C'est ce que le général Langlois appelait « sérier les questions ». Mais dans chaque cas, c'est toute la division qui attaque. C'est le général de division qui commande l'attaque. D'après ce que lui aura appris sa reconnaissance, d'après les résultats fournis par les premiers engagements, il déterminera les directions à suivre par l'infanterie, le point sur lequel devra porter son effort principal; il pourra également fixer le commandant de l'artillerie sur l'objet de son intervention. « Près de lui, dit le règlement, ou en liaison étroite avec lui, le commandant de l'artillerie est à la source des renseignements, prend part aux reconnaissances, reçoit des ordres concertant la participation de l'artillerie à l'action générale. »

Ainsi orienté sur le but poursuivi, sur la situation tactique, il sera à même de régler l'action de ses batteries au mieux des circonstances; de désigner au moment voulu celles qui seront plus spécialement chargées d'appuyer directement la marche de l'infanterie.

Comment ces dernières pourront-elle s'acquitter de leur mission ?

« Si la mission d'un groupe est d'appuyer spécialement une attaque déterminée, son chef se met en rapport avec le commandant de la troupe chargée d'exécuter l'attaque. Cette entente préalable entre les exécutants est la base de la liaison.

« Pendant l'exécution de l'opération, le commandant de l'artillerie s'efforce de rester en communication avec le commandant de l'infanterie par tous les moyens possibles. Les plus sûrs sont : en premier lieu, la vue, puis les agents de liaison, et, dans certains cas, des signaux simples.

« Ces signaux ont pour but soit de déclancher ou d'interrompre le feu de l'artillerie, soit d'attirer l'attention de celle-ci sur les dangers qui menacent l'infanterie ou les obstacles auxquels elle se heurte.

« La liaison qui s'établit entre les deux armes.... ne rompt pas pour elle (l'artillerie) les liens hiérarchiques qui seuls permettent au commandant d'assurer la coordination des efforts vers le même but. »

Entente préalable, accord continu, oui ! mais rien qui ressemble à cette liaison par le bas qui, en ligotant l'artillerie, la priverait de toute initiative au grand dommage de l'infanterie !

Parmi les moyens d'assurer la liaison, la vue est celui que le règlement met en première ligne. L'emplacement des batteries, le poste d'observation du chef qui les commande devront donc être choisis de manière à donner des vues sur le terrain de l'attaque. Dans le cadre de cette attaque qui lui est connu, le commandant de l'artillerie pourra généralement distinguer les objectifs à frapper, saisir le moment de les frapper. Ces objectifs c'est d'ailleurs la marche en avant de l'infanterie qui les fera surgir, en obligeant l'adversaire à faire usage de ses armes, et donc à se découvrir, à se rendre vulnérable.

On prétend quelquefois qu'il ne s'agit pas de détruire l'ennemi mais de l'obliger à mettre le nez par terre ce qui l'empêche de viser et permet à l'assaillant d'avancer. Et c'est encore l'idée de neutralisation que nous voyons réapparaître sous une forme nouvelle. Il n'en est pas de plus dangereuse.

« Le 18 août, au combat de Gravelotte, nous dit le général Bonnal, les 150 pièces de canon des 7^e et 8^e corps prussiens contraignirent l'infanterie du 2^e corps et une partie du 3^e corps français, à se terrer dans leurs tranchées, mais chaque fois que les troupes assaillantes se portèrent à l'assaut, elles furent accueillies par un feu rapide de mousqueterie qui les mit en déroute.

» Il n'y a qu'un moyen de briser la résistance du défenseur, et ce moyen, cruel si l'on veut, consiste à lui infliger de très grosses pertes par le feu des canons et des fusils. »

Mais ces grosses pertes, on ne réussira à les lui infliger qu'à la condition de le contraindre à se montrer, en le menaçant d'un abordage et une telle menace, l'infanterie seule peut la produire.

C'est ainsi qu'à Frœschwiller l'artillerie allemande placée à 2000 m. d'Elsashausen suivant *des yeux* son infanterie et renseignée sur le but poursuivi a soutenu ses attaques en écrasant l'adversaire par des tirs dirigés sur la première ligne de l'infanterie française et sur les réserves placées en arrière.

Pourquoi ce que l'artillerie allemande a su faire en 1870 ne serait-il plus possible aujourd'hui? Les progrès de l'armement ont eu, dit-on, pour conséquence, de produire le vide du champ de bataille, tout le monde se masque, se couche ou se terre; mais si l'on interroge les témoins de la guerre de Mandchourie,

ils vous répondent que l'on finit toujours par voir un adversaire décidé à se battre courageusement.

Sans doute, il peut arriver que l'observation directe soit gênée, si l'infanterie opère sur un terrain couvert, et quel que soit le terrain, elle deviendra presque toujours plus incertaine au fur et à mesure du développement de l'action. On sera alors amené, pour suppléer à l'insuffisance de la vue, à avoir recours à des officiers envoyés en reconnaissance, à des agents de liaison ; mais le rôle des uns et des autres sera très délicat, il exigera de multiples qualités (sang-froid, grande activité, jugement prompt et sûr, connaissance de la tactique des trois armes) ; en déployant beaucoup d'habileté, ils arriveront sans doute à faire parvenir au commandant de l'artillerie des renseignements qui pourront l'aider à prendre des décisions d'ordre général, mais les renseignements seront presque toujours insuffisants ou trop tardifs pour qu'il soit possible de les transformer en un ordre de tir immédiatement exécutable.

Or en présence d'un ennemi qui ne sera pas figé sur place, qui modifiera ses dispositions premières, qui manœuvrera, qui usera de contre attaques, l'intervention du canon n'aura d'effet utile que si elle ne se fait pas attendre, si elle se produit presque instantanément. L'artillerie ne sera à même d'appuyer son infanterie de façon efficace que si elle peut non seulement observer aussi nettement que possible les objectifs fixés par le commandement supérieur, mais aussi suivre de très près les différentes péripéties de l'attaque. Elle devra donc se résoudre aussi bien aujourd'hui qu'hier, si elle veut remplir complètement le rôle qui lui incombe pendant le combat, à courir le risque de la lutte rapprochée, à agir à découvert. Mais cette lutte rapprochée, cette action à découvert, elle ne pourra les mener à bien que si elle a préalablement acquis une supériorité incontestable sur l'artillerie ennemie, et nous voilà ramenés encore à cette nécessité inéluctable de la lutte d'artillerie et de la concentration des moyens.

* * *

Nous avons, dans ce qui précède, laissé de côté tout ce qui concerne l'artillerie lourde. On sait cependant que pour mettre leur artillerie à même de remplir les différentes missions qu'ils lui assignent sur le champ de bataille, pour lui permettre

surtout d'exercer, dès le début du combat, cette action violente sur laquelle ils comptent pour mettre hors de cause l'artillerie ennemie, nos voisins ont très largement doté leurs armées de campagne de bouches à feu de gros calibre.

Tandis qu'en France, — en dehors de quelques batteries de 155 T. R. Rimailho, organes d'armée — nous ne mettrions en ligne que du matériel de 75, le corps d'armée allemand, en plus de ses dix-huit batteries de canons de campagne (batteries à 6 pièces), dispose de six batteries d'obusiers légers de 10 cm. 5, (batteries à 6 pièces) et de quatre batteries d'obusiers lourds de 15 cm. (batteries à 4 pièces servies par l'artillerie à pied). A cette artillerie déjà puissante, organiquement affectée au corps d'armée, viendrait s'adjoindre un certain nombre de batteries de mortiers de 21 cm. et de canons longs de 10 et de 13 cm., manifestement destinées à prendre part aux opérations des armées en campagne.

La question des obusiers de campagne a fait l'objet d'un article paru tout récemment dans cette revue, nous n'y reviendrons pas. Mais il est un autre point sur lequel nous voudrions nous arrêter un instant. L'emploi que les Allemands comptent faire de leur artillerie lourde n'est pas limité, en effet, à la lutte d'artillerie, au tir contre des objectifs particulièrement défilés ou protégés. Ils estiment que la grande portée efficace des obusiers et des canons longs pourra être mise à profit dès le début de la bataille, pour agir à très grande distance contre des rassemblements ou des colonnes en marche, et aussi pour protéger le déploiement de l'artillerie de campagne quand ce déploiement devra se faire dans une zone commandée par le canon ennemi.

Une pareille intervention de pièces puissantes peut paraître de nature à modifier la physionomie des premiers engagements et nous sommes amenés en présence de la conception allemande si formellement exprimée, à nous demander quels résultats on est en droit d'attendre de ces tirs à très grandes distances que l'on préconise volontiers aujourd'hui.

Le canon long de 13 cm. que les Allemands viennent de substituer à leur ancien canon de 15 cm. est celui qui par ses propriétés balistiques semble se prêter le mieux à l'action lointaine. A tir rapide, et à boucliers, il peut, grâce à l'emploi de plateaux de roues, être tiré sans plate-forme. Il imprime à son projectile dont le poids est de 40 kil. une vitesse initiale de 700 m. et sa

portée limite est de 14 500 m. Son shrapnel contient 1200 balles de 11 grammes.

On admet qu'en raison de sa puissance, ce canon peut être employé utilement jusqu'à la distance de 12 kilomètres. Or pour une portée de 12 kil. :

L'angle de chute est de 42° .

L'écart probable en hauteur de 40 m.

L'écart probable en portée de 90.

Pour mettre un projectile dans un but de 10 000 m., il faudra en tirer 30 (dont le poids n'est pas inférieur à 1200 kg.), et encore à la condition d'avoir la hausse du but. Or sans exagérer les difficultés du réglage, il semble que l'on devra s'estimer heureux quand on aura obtenu un encadrement de 1000 m.

Dans ces conditions l'on pourra peut-être à de pareilles distances loger quelques projectiles dans un gros village, mais quelle que soit la puissance de chacun de ces projectiles pris isolément, le résultat obtenu sera la plupart du temps très incertain et toujours extrêmement coûteux. Quant à démolir une artillerie en position, la prétention paraît insoutenable. Et cependant c'est bien là le but que l'on doit poursuivre si comme on le dit « on veut protéger le déploiement de sa propre artillerie de campagne dans une zone commandée par le canon de l'ennemi. Les limites d'utilisation des canons longs de gros calibre à terre paraissent devoir être fixées très en deçà de leur portée maximum.

Pourra-t-on se servir de ces bouches à feu perfectionnées aux distances ordinaires de combat, et les faire agir concurremment avec le canon de campagne? La chose paraît bien difficile. A 3000 m. par exemple, avec le tir extrêmement tendu qui les caractérise, l'angle de chute sera tellement faible (2°) que les zones en angle mort prendront des dimensions extravagantes. Remarquons, en outre, qu'avec un pareil angle de chute, l'ouverture de la gerbe étant de 17° , la moitié des balles iront dans le ciel et seront inoffensives. Un obus de 40 kg. ne donnera qu'environ 500 balles efficaces. On en obtient autant avec trois projectiles de 75 dont le poids ne dépasse pas 21 kil.

Restent donc les distances intermédiaires (7 à 9000 m). Une situation analogue à celle de Tchataldja, où les deux artilleries

¹ Nous disons à terre, car nous savons que les marins n'hésitent pas à tirer à des distances de 10 kil. et plus, mais les conditions sont toutes différentes.

séparées par une large vallée les mettant hors de portée l'une de l'autre, ne pourront agir que contre l'infanterie ennemie, paraît pouvoir fournir l'occasion d'une utilisation rationnelle des gros canons, auxquels on demandera de prolonger l'action du canon de campagne devenu impuissant. Ce sera peut-être le seul cas où leur intervention pourra être efficace, parce que ce sera le seul où l'observation du tir sera possible.

La guerre balkanique fournit-elle comme on l'a prétendu des arguments en faveur de l'emploi du tir aux grandes distances, à la mode allemande? Il ne semble pas. On a invoqué l'exemple de l'artillerie serbe à Koumanowo et à Monastir. Or, à Koumanowo, l'artillerie lourde de la première armée serbe n'a joué aucun rôle. Arrivée trop tard sur le champ de bataille, elle n'a tiré que quelques coups de canons dans l'après-midi du deuxième jour, et elle n'a fait que du bruit.

A Monastir les Serbes disposaient de :

7 canons longs de 120, Schneider Canet, modèle 1897 ;		
5 mortiers de 150	»	»
8 obusiers de 120	»	»

La moitié environ (11 pièces) de cette artillerie, parfaitement défilée aux lueurs et renforcée de deux groupes de campagne dont un était également bien défilé, a été employée à la distance de 7000 mètres contre l'artillerie turque (30 pièces de campagne, presque complètement à découvert). Or, après deux jours de canonnade, les Turcs tiraient encore toutes les fois qu'ils le voulaient, et prenaient sous leur feu l'infanterie serbe dès qu'elle s'aventurait hors de ses tranchées ; et quand cette dernière, ayant par une manœuvre de nuit menacé leurs communications, les Turcs furent décidés à la retraite, l'on put constater que leur matériel qu'ils avaient abandonné sur place avait à peine souffert.

L'exemple qui précède n'est certainement pas absolument probant, et il peut se faire que l'inefficacité du tir des Serbes soit due à telle ou telle circonstance que nous ignorons. Il n'en est pas moins vrai qu'il invite à la prudence, et le moins que l'on puisse faire est de réserver son jugement.

Il serait évidemment téméraire de conclure des considérations qui précèdent pour ou contre l'adoption d'un canon long permettant le tir aux grandes distances.

Peut-être, dans certaines circonstances sera-t-on amené à

ouvrir le feu à 7 ou 8 kil. ; mais le 75 a une portée limite de 8 kil. Et tous ceux qui comme nous, pensent que dans la guerre de campagne la puissance d'un canon ne se mesure pas à la grosseur et au poids du projectile, estimeront sans doute que la première chose à faire serait de perfectionner notre matériel de 75. L'adoption d'un affût à grand champ de tir vertical, en évitant d'enterrer la flèche pour donner au canon l'inclinaison voulue, rendrait cette portée pratiquement réalisable. Et il ne paraît pas impossible de trouver un projectile donnant assez de fumée pour être facilement observable, et dont les effets comme ceux du projectile unitaire des Allemands seraient indépendants de la vitesse restante et par suite de la distance.

Le canon de 75 ainsi modifié et amélioré vaudrait-il le canon de 100 ou de 120 que quelques-uns voudraient voir entrer dans l'armement de nos corps d'armée ? Nul ne peut le savoir tant que l'on n'aura pas procédé à des essais comparatifs sérieux.

Si à la suite de pareils essais on était amené à construire un certain nombre de batteries de ces canons à longue portée, il n'y aurait pas lieu pensons-nous, de les affecter de façon permanente aux corps d'armée, dont elles alourdiraient souvent les colonnes, elles devraient être laissées à la disposition des commandants d'armées qui les dirigeraient sur des points où leur action paraîtrait nécessaire.

Commandant X.

